

Pratiques langagières des débats et constitution des espaces publics

Marcel BURGER

CLSL¹, Université de Lausanne
Bâtiment Anthropole
1015 Lausanne, Suisse
marcel.burger@unil.ch

1. Introduction

Ce numéro thématique se propose d'interroger le rôle des pratiques langagières de débat dans la constitution des espaces publics contemporains. Si une attention particulière est portée aux débats médiatiques – ceux relayés et mis en scène par les médias professionnels (télévision, radio, presse électronique et écrite) – la pratique du débat recouvre aussi d'autres formes du genre. On citera parmi celles-ci les débats caractérisés par un ancrage social spécifique: le débat parlementaire, le débat électoral, le débat public, ou encore le débat en tant que genre de l'oral enseigné à l'école.

De fait, la diversité et la complexité des pratiques contemporaines des débats se déploient sur une base commune. Au plan des identités des participants, tous les débats s'ancrent dans un espace public où les débatteurs mais aussi le public qu'ils cherchent à convaincre sont identifiés à des "citoyens". Les débats subsument ainsi les biographies singulières d'individus pour manifester par le discours des instances collectives (représentants emblématiques d'une catégorie ou porte-parole). Au plan de la finalité, tous les débats rendent manifestes une orientation vers un même but: garantir un "vivre-ensemble" sociétal pour le bénéfice de tous. C'est ainsi toujours dans l'intérêt général que les discours de débats affirment une thèse, critiquent des dysfonctionnements institutionnels, expliquent des solutions pour convaincre d'un bien fondé et motiver à agir et penser selon les termes énoncés. Au plan thématique, les débats délivrent justement dans et par les objets de discours même les spécifications d'un espace public d'intérêt général. Dans ce sens, les débats relèvent d'une catégorie de pratique langagière spécifique: ancrées dans des contextes sociaux institutionnels les formes linguistiques propres aux débats créent ces contextes dans le même temps qu'elles y réfèrent. Dans ce sens, on ne saurait concevoir la notion d'espace public sans les discours de débat par lesquels justement elle se définit².

¹ Centre de linguistique et des sciences du langage.

² Dans ce sens, les pratiques langagières de débat relèvent des discours "institutionnels" au sens de Krieg-Planque (2012: 22): ils sont une part d'un " langage permettant la formation, l'expression, la transmission et la transformation de croyances et d'attitudes par lesquelles sont

Sur cette base très générale, l'hypothèse de travail suivante sert de fil directeur à toutes les contributions: *les pratiques langagières relevant du débat (ou du débattre) contribuent, à des degrés divers, mais peut-être de manière décisive, à penser, constituer et reconfigurer les espaces publics citoyens.* Par le biais des analyses proposées dans ce numéro, les contributeurs cherchent à mieux saisir le rôle des formes linguistiques dans le processus de constitution des espaces publics. Chaque auteur aborde ainsi explicitement et systématiquement une ou plusieurs modalité-s d'articulation des discours de débat et de leur ancrage social. Certains proposent une réflexion sur les rapports entre les formes linguistiques et les sphères médiatique et politique des débats ou sur les enjeux citoyens que les discours de débats impliquent. D'autres prennent plus directement appui sur le lien entre les formes linguistiques et l'activité même de débattre, en centrant l'attention sur les stratégies langagières des prises de rôles des débatteurs ou sur la dynamique de co-construction et de négociation des contenus.

Compte tenu de ce qui précède, on conçoit que la réflexion d'ensemble soit interdisciplinaire "focalisée" et "plurielle"³. Chaque contribution s'ancre peu ou prou et selon des modalités propres dans les sciences du langage et dans les sciences sociales. L'enjeu pour chacun – c'est une exigence posée au départ – est de thématiser au plus juste l'ancrage méthodologique en précisant le niveau de l'analyse ainsi que les apports et les limites au thème commun en montrant la manière d'exploiter le cadre qui lui est familier. L'un des intérêts du numéro réside justement selon nous dans le fait qu'une variété d'approches est convoquée successivement ou conjointement. Ainsi, l'analyse des interactions verbales côtoie l'analyse du discours ou une approche argumentative et rhétorique; la sociologie des médias avoisine une approche communicationnelle. Dans le même ordre d'idées – et même si le distinguo est sans doute réducteur – un grain d'analyse plutôt macro et social le dispute à des observations plutôt micro et langagières, étant entendu que toute la palette des ancrages méso- occupe aussi une place importante.

La constitution d'un espace public citoyen dans et par les pratiques langagières des débats constitue le cadre thématique général du numéro. Cependant, chaque contribution se donne un objet plus spécifique. Ainsi, les axes de questionnement suivants sont envisagés par les uns ou les autres: quant à la constitution discursive d'un espace public, de quel espace public

créées et organisées ces formes et structures sociales que sont les institutions". Dans ce cadre, les pratiques langagières des débats relèvent plus précisément des discours "constituants" au sens de Maingueneau (1999: 180 et ss.): ils créent les institutions à l'aune desquelles ils sont légitimés; et c'est cette valeur constitutive des réalités sociales par le langage (au sens de Searle 2010) qui explique autant l'apparition, la négociation, la compétition et l'évolution des définitions de ce qu'est "un espace public de citoyenneté", comme on le verra.

³ Pour reprendre les expressions de Patrick Charaudeau (2008) et, respectivement, de Burger & Perrin (sous presse).

s'agit-il? Qu'est-ce au juste qu'un espace public? Quant à la distinction entre les espaces publics et les espaces privés de l'individu: quelles sont les frontières entre le public et le privé? Quel est la place et le rôle du médiatique et du politique dans la délimitation de ces espaces? Comment concevoir et théoriser de telles réalités nécessairement fluctuantes? Quant à la construction langagière de la légitimité et de la crédibilité à débattre: qui sont les débatteurs? Comment se construisent-ils en tant que tels dans et par les pratiques langagières? A propos de l'activité même de débattre: quelles en sont les attentes contractuelles? Comment débat-on? Quelles sont les stratégies récurrentes observées? Peut-on et/ou doit-on dresser la typologie des formes linguistiques des débats ou de l'activité de débattre? Quant aux cultures du débat et du débattre: quelle en est l'évolution historique et sociale? Quels sont les facteurs déterminants d'une telle évolution? Notamment le rôle des médias et du politique?

Les sept contributions du numéro donnent chacune des éléments de réponse à l'une ou l'autre de ces questions. Cependant, avant de présenter les réflexions menées par les auteurs, il convient de préciser deux dimensions essentielles au cœur de la problématique et qui forment de ce fait le cadre à l'intérieur duquel situer les propos: la dimension des débats ou de l'activité de débattre et celle de l'ancrage des débats dans un espace public qu'ils contribuent à construire et instituer.

2. Qu'est-ce au juste qu'un espace public?

Alors même que l'importance de ces notions est régulièrement invoquée pour penser les cultures communicatives démocratiques (voir Wodak & Koller 2010; Maigret & Macé 2005, pour des synthèses⁴), rares sont les études linguistiques qui abordent de front la question de la *communication publique* qui est intimement liée à celle des *espaces publics*. Sans entrer dans un détail non pertinent ici (voir les essais de systématisation dans Burger 2013a et Burger 2013b), on peut avancer trois critères pour caractériser ensemble ces notions qui se situent à la jonction des sciences du langage et des sciences sociales. Ainsi, la *communication publique* et les *espaces publics* associés à cette forme de communication impliquent:

- a. un fondement collectif de la *légitimité* à communiquer;
- b. un ancrage effectif dans une *matérialité (un espace)* à l'accès non restreint.
- c. une construction langagière de l'idée *d'intérêt général*;

⁴ On verra aussi Gonzalez & Skuza (2013) et Amossy (2010) pour une discussion raisonnée du concept originel d'espace public proposé par Jürgen Habermas (Habermas 1986).

Si les trois caractéristiques s'articulent les unes aux autres, on peut les décrire séparément pour les besoins de l'exposé. Sur le premier point, on dira que relève de la communication publique tout message émanant de l'appareil d'état ou d'une institution rattachée. Dans ce premier sens du terme, bien admis en sciences sociales, la communication publique se confond en premier lieu avec la communication d'état (voir Riutort 2009). Or, la raison d'être explicite de l'appareil d'état c'est d'œuvrer pour l'intérêt général – qui se confond avec l'intérêt public ou "citoyen". Une telle mission implique donc un principe de publicité qu'on peut rappeler à la suite de Martial Pasquier: "pour s'assurer du bon fonctionnement d'une démocratie, *il importe que les débats et les décisions soient transparents et connus de tous* sous réserve de la protection d'intérêts publics (ou privés) prépondérants" (Pasquier 2011: 45). La logique, on le conçoit, est circulaire: les citoyens élisent les politiques afin qu'ils œuvrent dans l'intérêt général et les politiques se basent précisément sur les décisions populaires citoyennes pour légitimer leurs conduites.

Sur le second point, la *communication publique* construit un *espace public* du moment où l'accessibilité et le mode de participation est peu ou pas restreint⁵. Par exemple, la rue (i.e. la voie publique) représente littéralement un espace public: elle est "à tous" et "pour tous". Il en est de même de l'école, de la santé, de la sécurité publics ou encore du pouvoir judiciaire dans les sociétés contemporaines. Dans ce second sens du terme, la communication et les espace publics s'opposent au "privé" dont l'accès et les modes de participation sont par définition électifs. Dans le même ordre d'idées, internet symbolise un espace public absolu: l'accès y est ouvert et le mode de circulation des messages quasi instantané et illimité. Au plan de l'identité, un espace public configure des instances affublées de traits "pour tous", c'est-à-dire d'intérêt général en deçà ou au-delà de tout particularisme ou corporatisme. Et c'est ainsi qu'on conçoit une identité citoyenne: elle subsume toute autre caractérisation de l'individu et opère par là même – au sens fort du terme – dans un "espace public"⁶.

Sur le troisième point, la *communication publique* et, partant, un *espace public* impliquent de thématiser l'idée "d'intérêt général". Est d'intérêt général non seulement ce qui est uniformément et indistinctement "pour tous", mais plus précisément "pour le bénéfice de tous". On touche ici à la symbolique du corps social et de son entretien – on pourrait dire sa "santé" (Wodak & Koller 2010 parlent d'ailleurs de "public body"). Ainsi abstraitement considérée, la notion l'intérêt général se double d'une valeur morale (voire éthique) au

⁵ On peut poser à la suite de Hannah Arendt qu'un espace public renvoie au plan de la matérialité à "ce qui peut être vu et lu de tous" (Arendt [1958] 1983).

⁶ Voir Mondada (2013), (2012) pour une réflexion sur l'investissement citoyen d'un espace physique conçu comme espace public, ou Thompson, Pasquier & Relieu (2000) pour la publicisation complexe dans l'espace numérique.

fondement inaliénable des cultures démocratiques contemporaines. En effet, l'intérêt général a ceci de particulier qu'il est ontologiquement sensible aux contextes langagiers et sociaux dans lesquels on le convoque. La notion se définit en discours, y varie et évolue. Dans ce sens, la distinction précédemment posée entre un espace public et un espace privé est relative à un état donné de la culture démocratique de l'intérêt général: les sociétés actuelles se caractérisent justement par une tendance – résolument critiquée par les sociologues des médias et du politique – à ériger la sphère privée en intérêt général, ce qui force notamment les politiques à intervenir publiquement dans des rôles à contre-emploi (voir Neveu 2009; Turbide 2011)⁷.

Ces bases permettent de mieux comprendre la spécificité – et toute la complexité – de la notion d'*espace public*. Deux réalités entrent en tension: une première polarisation opère entre le caractère foncièrement variable de ce qu'est l'intérêt général et sa fixation ponctuelle et conjoncturelle par les formes linguistiques (par un texte de loi, par exemple). Il est de fait impossible de contenter "tout le monde", du moins en termes vraiment opératoires, c'est-à-dire en deçà ou au-delà d'une simplification outrancière; sans compter aussi que l'intérêt commun est une notion éminemment dépendante d'un ancrage historique et temporel (i.e. ce qui est "d'intérêt général" pour une génération ne l'était pas forcément pour la précédente ni ne le sera obligatoirement pour la suivante). Vu le caractère labile, évolutif voire utopiste de la notion, on conçoit le rôle essentiel des formes linguistiques qui en opèrent la définition et l'expliquent, la reformulent et la fixent temporairement. Autrement dit, il faut la réflexivité des mots pour configurer l'idée de bien commun et d'intérêt général qui n'a pas de référent stable autre que les mots la définissant. Le message ci-dessous illustre cette problématique, à tout le moins en partie⁸:



Figure 1: quelques formes linguistiques de l'intérêt général

⁷ Des rôles à contre-emploi et contre-productifs démocratiquement. Voir aussi la critique toujours actuelle de Pierre Bourdieu (Bourdieu 1996).

⁸ On se reportera à Burger (2013a) pour un commentaire plus détaillé de la même affiche.

Il s'agit d'une affiche placardée dans le métro new-yorkais durant l'été de 2011. L'émetteur institutionnel – la police (ou la sécurité civile, si l'on préfère) – est identifiable sans ambiguïté par le logo en bas à droite⁹. L'institution se représente ainsi elle-même dans l'exercice de sa fonction: sur l'affiche on voit en effet un policier en uniforme avec son chien (policier) qui semble surveiller la voie publique. En conjonction avec l'image, on peut lire une forme de slogan qui doit retenir notre attention d'analyste: "certains chiens protègent leurs propriétaires. Les nôtres nous protègent tous" (nous traduisons).

L'idée d'une mission d'intérêt général est linguistiquement marquée à trois niveaux. D'abord, on observe l'actualisation au présent d'énonciation du prédicat "protègent" et de sa valeur sémantique positive. Associée d'abord à une catégorie sous-identifiée de chiens (ceux des "propriétaires"), la protection l'est ensuite à celle des chiens policiers par le pronom possessif "les nôtres".

On affirme ainsi par métonymie une action d'intérêt général: l'Etat – par sa police – protège le plus grand nombre, ce qu'on peut en effet inférer de la mise en opposition des compléments du verbe: "leurs propriétaires" et "nous tous". En outre, comme elle est sémantiquement inclusive, la communauté élargie ("nous tous") paraît primer celle restreinte des "propriétaires". Dans le même esprit, les parallélismes syntaxiques renforcent l'idée d'une opposition terme à terme: "certains chiens" *versus* "les nôtres"; "leurs propriétaires" *versus* "nous tous": c'est alors aussi une mise en abyme de l'opposition entre un espace privé individuel et un espace public citoyen que les formes linguistiques configurent.

Enfin, il n'est pas anodin de relever le jeu des marques du pluriel. Données à la suite, les pluriels "les nôtres", "nous" et "tous" créent discursivement l'idée d'une instance collective faite de l'union d'un nous₁ (les policiers) et d'un nous₂ (les citoyens, y compris les policiers). Par là, on suscite un *sentiment d'appartenance* favorisant sans doute aussi un *sentiment de reconnaissance* par la représentation positive de l'engagement citoyen du nous₁ (les policiers).

Comme l'idée d'intérêt général dépend des messages qui la configurent, on conçoit une seconde forme de polarisation – ou de mise en tension. Le caractère partiel des définitions du "c'est-pour-le-bénéfice de-tous", rend ces dernières partiales et donc éminemment contestables. De ce fait même, le concept est "sensible" et favorise le débat ou la discussion. Autrement dit, il s'observe une dynamique interactive de définition, de contestation, de

⁹ C'est une caractéristique de la communication publique: "il est très important que toutes les personnes à qui s'adresse une communication soient en mesure d'identifier sans délai et sans doute possible que l'émetteur est une institution ou une organisation publique" (Pasquier 2011: 59).

négociation, de légitimation et de persuasion qui est justement au cœur des pratiques langagières des débats¹⁰.

3. Qu'est-ce au juste que débattre?

Contrairement à leur rôle dans la spécification de la communication et des espaces publics, les formes linguistiques des débats et de l'activité de débattre ont fait l'objet de nombreux travaux dans le cadre d'approches linguistiques autant que dans le cadre d'approches sociologiques de la communication et des médias¹¹. S'il est ainsi vain de faire la recension de la littérature, on peut cependant poser, au risque de schématiser à l'extrême, que tous les débats se caractérisent par trois dimensions langagières qui appellent un commentaire:

- a. un dispositif de communication polylogal;
- b. une tendance rhétorique et argumentative favorisant le désaccord;
- c. une structure séquentielle de phases contractuellement démarquées;

Saisir les pratiques langagières des débats sous cet angle triple offre l'avantage de considérer une grande variété d'événements indépendamment de l'ancrage contextuel (médiatico-politique ou non), de la matérialité du support (oral ou écrit) et de la tonalité communicative (polémique ou non)¹².

Sur le premier point, les pratiques langagières des débats relèvent d'une forme de communication complexe: le polylogue. Au moins deux débatteurs interagissent sous l'égide d'une instance de modération devant un public intervenant ou non. La pratique du débat implique ainsi trois catégories d'instances ou positions énonciatives indépendamment du nombre de participants effectifs. Un "face à face" comme les débats présidentiels français

¹⁰ Une telle dynamique correspond dans la typologie de Jürgen Habermas à l'agir communicationnel qui marque le degré de modernité d'une culture démocratique (Habermas 1987).

¹¹ Parmi les études récentes, pour une considération des pratiques langagières des débats sous un angle macro, sociologique et/ou communicationnel voir: Van Dijk & Wodak (2000); Jost (2001), Kauffman (2008), Amey (2009), Mots. Les langages du politique n°89 (2009), Paillard & Romeyer (2010), par exemple. Pour une considération micro et linguistique, voir par exemple: Hutchby (1996), (1997), (1999), (2001); Bovet (2009); Bovet & Malbois (2011); Constantin de Chanay & Kerbrat-Orecchioni (2010); Constantin de Chanay, Giaufret & Kerbrat-Orecchioni (2011); Mondada (2012), (2013), Jacquin (2012). Pour des études culturelles et contrastives, voir: Rouquette (2002); Luginbuhl (2007); Hauser & Luginbuhl (2012); Noren (2013). Pour des études centrées sur des aspects spécifiques, telle la conversationnalisation des débats à la télévision, voir: Martel (2010); Turbide (2011); pour la dimension confrontationnelle et polémique des débats, voir: Tolson (2006), Vincent, Turbide & Laforest (2008), Burger, Jacquin & Micheli (2011), Amossy & Burger (2011); pour la dimension énonciative et/ou émotionnelle, voir: Tolson *et al.* (2001), Rabattel (2008), Micheli (2011).

¹² Ce qui comprend les catégories les plus usuelles: débats médiatiques politiques, culturels et de société; débats publics, parlementaires; débats centrés sur l'argumentation experte ou ordinaire, ceux à dominante pathémique ou polémique etc.

ou états-uniens représente la configuration minimale: 2 débatteurs, 1 ou 2 modérateurs, un public non intervenant en grand nombre; à l'inverse, un débat "parlementaire" implique une participation massive de centaines de débatteurs et n'implique pas la présence du public. Entre les pôles de ce continuum polylogal, toutes les configurations se réalisent en fonction essentiellement du dispositif matériel. Il est intéressant d'observer que les professionnels des débats médiatiques que sont les journalistes se soucient du dispositif matériel. Par exemple, dans un récent rapport sur la conduite des débats médiatiques, le Conseil des programmes RTSR (i.e. le service public suisse) note à cet effet¹³:

"quant au décor (...) un choix délibéré est fait selon le type d'émission ou le type de débat (...) en effet la disposition même des intervenants, l'un ou les uns par rapport aux autres, voire encore par rapport au modérateur, a ou peut avoir une incidence sur le type de débat". (rapport du Conseil des programmes RTSR: 5).

Et on observe plus précisément que le dispositif matériel et les stratégies médiatiques de mise en scène peuvent contraindre les contenus:

"le débat, quant au fond, est ou peut être influencé, voir conditionné par la forme même d'une émission; en effet un format ou un type de décor peut induire une émission sérieuse ou au contraire à caractère badin. La tendance actuelle est souvent de faire du débat "spectacle" par une véritable dramaturgie dans le but de faire de l'audience" (ibidem).

Sur le second point, les pratiques du débat tendent invariablement vers le désaccord entre les débatteurs. Relevant de la communication persuasive, débattre implique, par le biais des formes linguistiques, l'ancrage dans une problématique sociale au sujet de laquelle les prises de position sont antagoniques. C'est ainsi toujours sur un fond potentiellement polémique que se tissent les débats et c'est ce qui explique le rôle décisif de l'instance de modération. Compte tenu du dispositif polylogal qui vient d'être évoqué, on prend la mesure de la dimension agonale à l'œuvre: les débatteurs occupent une même position interactionnelle (on parle de symétrie) pour mieux démarquer les positions énonciatives qu'ils incarnent et qui les opposent. L'antagonisme doit là aussi être pensé dans les termes d'un continuum dont les pôles sont l'argumentation raisonnable privilégiant la réflexion, respectivement, la violence verbale privilégiant un rapport émotionnel à la problématique débattue. Ce dernier aspect explique la présence configurante du public: irréconciliables contractuellement en vertu du "genre", les débatteurs cherchent à susciter l'adhésion et convaincre le public. En tant que confrontations argumentées d'une pluralité d'opinions, les pratiques langagières des débats constituent sur l'un des pôles une mise en abyme de l'idée de démocratie citoyenne: de l'espace du débat peut en effet émerger une version négociée (et en quelque sorte "consensuelle") de la

¹³ Voir le document édité par le Conseil des programmes RTSR, Rapport du 15 janvier 2007, *Le débat à la RSR et à la TSR*, document pdf téléchargeable sur le site de la RTSR.

problématique symbolisant par-là la construction d'une opinion publique. Dans le même esprit, mais sur l'autre pôle, lorsque les débats dégénèrent en "pugilat" verbal, ils constituent des événements spectaculaires; c'est ce qui explique la prédilection des médias – en particulier audio-visuels – pour les débats: montrer ou laisser entendre le conflit en train de se déployer semble constituer un excellent moyen de capter un public et de le fidéliser¹⁴.

Sur le troisième point, les pratiques langagières des débats témoignent d'une tendance à s'organiser séquentiellement en moments bien démarqués quel que soit le dispositif polylogal et la dominante argumentative ou pathémique. Observables dans de grands corpus, les comportements des débatteurs – mais aussi de l'instance de modération et du public – témoignent plus précisément d'une même tension vers une structuration de trois moments (ou phases) qui s'appellent les uns les autres. Ainsi, un premier moment comprenant la sollicitation d'une opinion (par le modérateur) et son exposition (par un débatteur) précède majoritairement un moment de confrontation directe: là, le schéma participatif est modifié par l'intervention agressive auto-motivée d'un second débatteur. Cette phase opposant deux contradicteurs, d'une durée et d'une intensité variable, est finalement suivie d'une phase initiée par l'instance de modération visant à permettre l'exposé raisonné de l'opinion du premier débatteur interrompu. Les récurrences remarquables de ce même patron séquentiel plaident en faveur de l'idée d'une contractualisation du débattre (ou d'attentes intériorisées sur les normes propres à l'activité de débattre). De fait, les pratiques langagières des débats apparaissent souvent au premier abord comme ponctuées de moments chaotiques, ou inorganisés, où les débatteurs (mais tout aussi bien le modérateur et le public) semblent débordés par l'énergie polémique qui prend le pas. Une observation fine des séquences dans leur accomplissement interactif témoigne de la réalité contraire: non seulement les débats apparaissent globalement comme des accomplissements organisés, mais les moments de confrontation directe eux-mêmes – ceux-là mêmes qui semblent dépourvus de liant stratégique parce qu'ils marquent l'exaspération ou la perte de maîtrise du programme discursif d'un débatteur – apparaissent prédictibles sur la base de marques linguistiques qui projettent – au sens conversationnaliste du terme – une suite¹⁵.

¹⁴ Pour la perspective des professionnels des médias, voir supra le rapport du Conseil des programmes de la RTSR; et l'entrée "polémique" du récent dictionnaire du journalisme et des médias (Le Bohec 2010). Pour une réflexion sur la médiagenie voir Charaudeau (2008, 2005a, 2005b), et sur l'attractivité médiatique des débats, voir Burger (2012, 2009a, 2009b, 2008, 2006).

¹⁵ Pour une réflexion sur la structuration interactive des pratiques langagières des débats, voir en particulier les travaux de Hutchby (1996, 1997, 2001); également Jacquin (2012), Burger (2013c) et Burger & Jacquin (à paraître).

4. Une pluralité de points de vue analytiques sur les pratiques langagières des débats

Homogènes par le thème, l'ancrage interdisciplinaire et l'attention portée aux formes linguistiques, les contributions de ce numéro abordent chacune une dimension particulière des pratiques langagières propres aux débats. Dans ce sens, il nous a semblé peu pertinent de démarquer des sections ou sous-sections thématiques. Si les sept contributions des auteurs s'enchaînent ainsi sans forme de précision, une logique d'ensemble est cependant marquée.

Les deux premiers textes relèvent d'un niveau d'appréhension "macro" et thématisent les pratiques langagières des débats et la notion d'espace public sous un angle rhétorique et sociologique. Les deux textes suivants proposent un grain d'analyse "micro" et portent l'attention sur la construction collaborative de l'activité de débattre. Le lecteur découvre ensuite deux études longitudinales portant sur l'évolution des formes lexicales et textuelles propres aux débats dans la sphère publique politique. Enfin, il revient au texte qui clôt ce numéro d'ouvrir en quelque sorte le "débat": par l'ancrage didactique et donc méta-réflexif, l'attention est portée sur la pédagogie des pratiques langagières de débat à l'école et ses enjeux citoyens.

Compte tenu de ce qui précède, chacune des contributions apporte un élément de réponse aux axes de questionnements: qu'est-ce que débattre? Qu'est-ce qu'un espace public citoyen? En quoi les pratiques langagières configurent-elles de tels espaces dans le même temps qu'elles sont configurées par eux? Quelles sont les stratégies langagières mises en œuvre et les enjeux associés?

Il revient à Ruth Amossy, linguiste spécialisée dans l'analyse rhétorique et argumentative des discours d'embrayer la réflexion. Ancrée dans le domaine de l'analyse du discours, cette première contribution thématise de front la construction langagière d'un espace public dans les médias. L'auteure analyse un corpus exemplaire en la matière: il s'agit en effet d'articles d'information et de posts de forums de discussion des médias en ligne Israéliens. A ce titre, le support (internet) permet par définition une forme de participation non restreinte et un mode de circulation illimité des discours; et l'espace institutionnel mobilisé (les médias) se caractérise par définition par un enjeu complexe favorisant autant le débat et la réflexion citoyennes que leur dramatisation à des fins commerciales¹⁶. Ce sont là les deux composantes essentielles à l'idée d'espace public citoyen. L'événement couvert par les médias aussi est d'une importance singulière: il s'agit de la visite, en 2008, du Président états-unien George W. Bush à Massada (lieu qui symbolise le

¹⁶ Tout média est une entreprise devant assurer la viabilité économique en produisant des discours "attractifs", voire "spectaculaires" (voir les études de Bourdieu (1996), Charaudeau (2005a, 2005b), Maigret & Macé (2005), Neveu (2009)).

mythe sioniste) à l'occasion du 60^e anniversaire de l'Etat d'Israël. Par une étude linguistique détaillée, Ruth Amossy montre que le mode de circulation des infos qui crée à cette occasion un espace public et sa gestion par les médias sont singuliers dans les cultures citoyennes contemporaines: il s'impose en effet une communication polémique "où des voix discordantes relancent les conflits qui déchirent la société israélienne" au lieu de chercher à les apaiser et, toujours dans les termes de l'auteure, "appellent à repenser autour du conflit et de sa gestion polémique la notion d'espace public en démocratie".

Les enjeux sociaux des débats réalisés dans et les pratiques langagières sont aussi au cœur du questionnement de Philippe Gonzalez. Sociologue de la communication, l'auteur propose une analyse énonciative et sémiotique du film réalisé en 2005 par l'acteur états-unien Georges Clooney: "*Good night, and good Luck*". A sa sortie, le film est potentiellement polémique par son objet cinématographique: l'histoire du combat du présentateur vedette de la chaîne CBS Edward R. Murrow contre le sénateur Mc Carthy dans les années 1950. Dans les faits, il suscite bel et bien le débat comme en témoigne le corpus de l'analyse constitué de 130 articles de presse en lien avec le film. Tant dans la sphère esthétique (la critique cinématographique) que dans celle médiatico-politique, on y lit une critique acerbe de la politique sécuritaire du président George W. Bush. De fait, Philippe Gonzalez montre bien la variété des déclencheurs de la mise en débat – c'est-à-dire de la création d'un espace public – et, pour reprendre ses termes, le "rôle crucial que sont appelés à jouer les médias pour permettre un fonctionnement pluraliste de la démocratie". Il s'agit par-là "de combattre les velléités totalitaires qui peuvent cliver l'espace public en un antagonisme entre *amis* et *ennemis*"; sans quoi, toujours selon Philippe Gonzalez, on court le risque de "détruire la dimension pluraliste de l'espace public, c'est-à-dire la possibilité même d'une parole politique alternative".

La contribution de Catherine Kerbrat-Orecchioni s'ancre aussi le domaine des débats médiatiques, tout en changeant de perspective. Linguiste spécialisée dans l'analyse des interactions verbales, l'auteure place au centre de son étude l'observation fine de la construction interactive par étapes des débats. L'objet étudié: le débat politique dit de l'entre-deux tours des élections présidentielles en France représente un événement majeur de la culture démocratique idoine. Et l'angle considéré ici est original: l'attention est portée sur la gestion du débat de 2007¹⁷ par les journalistes-modérateurs plus que sur les débatteurs. De l'avis des professionnels de la sphère médiatico-politique, l'édition de 2007 marque un changement dans la manière de débattre dans "l'entre-deux tours"; et l'une des journalistes vedette qui s'y

¹⁷ On se souvient que le débat de 2007 met aux prises les deux candidats à la fonction politique suprême: Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy.

trouve engagée: Arlette Chabot, déclare que le débat a été pour elle source de "frustration" et représenté une expérience journalistique cauchemardesque. C'est cet aspect singulier que l'étude de Catherine Kerbrat-Orecchioni vise à mieux saisir. Par une observation fine des tours de parole, l'auteure met au jour les "règles" émergentes que suivent les journalistes concernant notamment la gestion du temps de parole et des ancrages thématiques. A l'aune d'un postulat méthodologique: "il revient au chercheur en analyse du discours de tenter de rendre compte, de la façon la plus objective possible, des impressions subjectives éprouvées par les participants aux événements communicatifs soumis à investigation", Kerbrat-Orecchioni montre non seulement que le modérateur masculin "gère" plus que son homologue féminin, mais aussi que, d'une manière générale, les débatteurs cantonnent les animateurs dans un rôle de gestion au détriment d'un rôle journalistique.

La contribution de Jérôme Jacquin s'attache quant à elle à une dimension essentielle des débats: leur pré-configuration institutionnelle en tant que réalité observable et émergente dans l'interaction verbale même. En ce qu'elle marque le lien entre un "avant-le-débat" ancré dans le social et la gestion "actuelle" de l'événement, l'étude de Jérôme Jacquin apporte une contribution très intéressante à l'extension de l'horizon analytique des approches conversationnalistes. Le corpus sur lequel le propos s'appuie comprend ainsi non seulement des débats publics vidéo-enregistrés par le chercheur (2007-2009), mais aussi des "ressources de médiatisation" des débats, c'est-à-dire des affiches et des courriers électroniques (emails) annonçant l'événement au public. En privilégiant un grain d'analyse linguistique "micro", Jérôme Jacquin montre de manière convaincante comment l'ensemble des instances engagées dans l'activité de débattre: les débatteurs, mais aussi les modérateurs et le public, "catégorisent" leur mode de participation à l'aune d'un paramétrage complexe: dans les termes de l'auteur, "l'activité même des participants semble en effet témoigner du fait que les catégories qu'ils manipulent ne se limitent pas à l'interaction en cours, mais qu'elles sont construites pour la déborder et sont utilisées, préalablement aux rencontres, pour contractualiser des identités dans l'accomplissement d'un contrat de communication". Pour pointer les phénomènes qui relèvent de son objet, Jacquin opte pour une méthodologie multimodale qui tient compte à la fois de la dimension paralinguistique de l'énonciation et du dispositif proxémique – la scène d'énonciation: deux aspects essentiels de la pratique des débats.

Par leur contribution ancrée dans le domaine de l'analyse du discours, Pierre-Olivier Dupuy et Pascal Marchand nous proposent un changement de cap méthodologique. Ils interrogent eux aussi la pratique du débat politique français de l'entre-deux tours, mais pour en donner une vue globale, transversale et longitudinale. Ainsi, à l'appui d'un corpus des six débats de la Vème république, les auteurs mènent une analyse lexicométrique détaillée qui

visé à mettre au jour – par le biais du lexique utilisé par les débatteurs – le type d'espaces de discussion que ces débats suscitent et leur évolution sensible dans le temps. Comme les débats de l'entre-deux tours occupent une place à part dans la culture démocratique française, ils ont valeur d'exemplarité. L'hypothèse est qu'ils marquent le rapport conjoncturel entre la sphère médiatico-politique et les espaces publics citoyens: quelle est la véritable fonction et l'enjeu sociaux de ce type de débat sachant que la modération journalistique y est quasi nulle et que les thèmes sont choisis par les équipes de campagnes des débatteurs? Les attentes des électeurs sont-elles proprement prises en compte? Dans les termes des auteurs, l'analyse lexicométrique contrastive montre que "les mises en scènes discursives actuelles privilégient le discours économique dominant et managérial (par le recours à la quantification et au modèle gestionnaire de l'entreprise)". Dans ce sens, toujours selon Dupuy et Marchand, "le débat politique co-contruit par les duellistes s'éloigne de ce qui est à base de la démocratie: l'expression de représentations multiples au regard de spécificités nationales, la confrontation d'idéologies politiques et de valeurs morales". En somme, le débat des présidentiables est exemplaire de la politique politicienne.

Située dans le champ de l'analyse du discours, l'étude de Gilles Merminod propose également un regard longitudinal. Par un ancrage dans le domaine de la santé publique en Suisse, l'auteur, linguiste spécialiste de la communication publique, s'interroge sur les emplois lexicaux et les formes syntaxiques configurant un espace de discussion en matière de don d'organe. On conçoit qu'un tel objet est sensible: s'y mêlent des préoccupations citoyennes (donner un organe c'est donner la vie) et des enjeux identitaires relevant de la sphère privée (toucher au corps de la personne décédée reste un tabou). Plus précisément, l'étude de Gilles Merminod considère un corpus de courts textes constituant les campagnes de promotion du don d'organe par l'office fédéral de la santé publique (OFSP) entre 2007 et 2013. En soi, les données impliquent un traitement complexe: outre les pages permanentes du site de l'OFSP en trois langues nationales, l'auteur a récolté 45 séquences audio-visuelles informant de la médecine de transplantation sur un site complémentaire (transplantinfo.ch). L'analyse plurilingue et pluri-sémiotique de l'énonciation permet à l'auteur de mettre au jour une stratégie complexe inédite: contraints par la loi, les messages doivent répondre à des visées antagoniques: "encourager la discussion et la décision à propos du don d'organes tout en conservant une complète neutralité par rapport à la thématique". Pour résoudre une telle tension communicative, on "met en scène un espace un espace public [i.e. la rue] dans lequel s'expriment, au travers d'individus lambda, des positions contradictoires à propos du don d'organes". Ainsi se voit confirmé chaque choix individuel tout autant qu'une opinion publique – par définition collective et anonyme – qui résulte d'une considération d'ensemble.

Enfin, il revient Jean-François De Pietro et Roxanne Gagnon de réfléchir aux pratiques langagières du débat sous l'angle de la pédagogie. Les plans d'études en Suisse romande soulignent de manière unanime dès la scolarité primaire l'importance des pratiques de débat pour la formation à la citoyenneté. Ainsi, les "marchés" académique et éditorial Suisse romands voient-ils le développement de ressources pédagogiques variées propres aux débats. Deux dimensions sont particulièrement mises en avant: le débat comme genre de l'oral, supposant l'acquisition de compétences spécifiques à cette matérialité de communication; et le débat comme genre de l'argumentation, impliquant le développement de savoirs et de savoir-faire en matière de communication persuasive. L'intérêt du propos des auteurs est multiple: d'abord, ils offrent une synthèse raisonnée des efforts consentis par l'institution scolaire romande en matière de ressources didactiques concernant la thématique; ensuite, par leur objet, ils adoptent une posture réflexive – toujours enrichissante car surplombante – sur la problématique de la constitution discursive d'un espace public par la pratique du débat; enfin, par le biais de l'approche socioconstructiviste de l'enseignement de l'apprentissage du "débattre" qu'ils plébiscitent, Jean-François De Pietro et Roxanne Gagnon montrent comment et avec quel enjeu positif en termes de citoyenneté l'école relève le défi de "préparer concrètement les élèves à participer dans leur vie future à la constitution d'un espace public basé non pas sur la confrontation stérile de positions tranchées et définitives, mais sur la construction collective d'une position commune et négociée par l'outil sémiotique que devrait constituer le débat public régulé".

BIBLIOGRAPHIE

- Amey, P. (2009). *La parole à la télévision. Les dispositifs des talk-shows*. Paris: L'Harmattan.
- Amossy, R. (2010). The functions of polemical discourse in the public sphere. In: M. Smith Murat & B. Warnick (éds.), *The responsibilities of rhetoric* (pp. 52-61). Long Grove: Waveland Press Champion.
- Amossy, R. & M. Burger (2011). La polémique médiatisée. *Semen* 31, 7-24.
- Arendt, H. ([1958] 1983). *Condition de l'homme moderne*. Paris: Calmann-Lévy.
- Bovet, A & F. Malbois (2011). (En)Jeux du cadre de participation dans la discussion publique médiatisée. In: M. Burger, J. Jacquin & R. Micheli (éds.), *La parole politique en confrontation dans les médias* (pp. 51-68). Bruxelles: DeBoeck,
- Bovet, A. (2009). Configuring a television debate: categorisation, questions and answers. In: R. Fitzgerald & W. Housley (éds.), *Media, policy and interaction* (pp. 27-48). Aldershot: Ashgate.
- Burger, M. (2006). The discursive construction of the public and the private spheres in media debates: the case of television talk shows. *Revista Alicantina de Estudios Ingleses 19 (RAEI): Special Issue on Linguistic and the Media*, 45-65.
- Burger, M. (2008). Analyzing the linguistic dimension of globalization in media communication: the case of insults and violence in debate. *Bulletin Suisse de Linguistique Appliquée, numéro spécial, tome I*, 127-150.

- Burger, M. (2009a). Le cadrage de la communication dans les médias: apports d'une analyse linguistique. *Communication* 27, 2, 18-50.
- Burger, M. (2009b). When media information becomes a Business. In: F. Ramallo, A. Lorenzo, X. Rodriguez-Yanez & P. Cap (éds.), *New approaches to discourse and business communication* (pp. 116-133). London: Mc Millan Palgrave.
- Burger, M. (2012). La synonymie comme stratégie de discours: aspects de la construction collaborative de la synonymie dans l'interaction. In: S. Cappello, M. Connena & J.-P. Dufiet (éds.), *La synonymie au-delà du lexique* (pp. 83-110). Udine: Edizione Universitaria Udinese.
- Burger, M. (2013a). Qu'est-ce qu'un discours de communication publique? *Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage* 34, 3-41.
- Burger, M. (2013b). Vers une analyse de la construction des identités dans les discours de communication publique. *Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage* 34, 101-122.
- Burger, M. (2013c). Os ethe tipificados e os ethe emergentes como condição da argumentação nas mídias. In: W. Emediato (éd.), *A construção da opinião na mídia* (pp. 105-136). NAD: Belo Horizonte.
- Burger, M., Jacquin J. & Micheli R. (2011). L'analyse de la confrontation dans les discours politico-médiatiques contemporains. In: M. Burger, J. Jacquin & R. Micheli (éds.), *La parole politique en confrontation dans les médias* (pp. 7-24). Bruxelles: De Boeck.
- Burger, M. & Jacquin J. (sous presse). La textualisation de l'oral. Eléments pour une description de la construction collaborative de la complétude. In: J.-M. Adam (éd.), *Faire texte. Unité(s) et discontinuité*. Besançon: Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Burger, M. & Perrin D. (sous presse). Ce que le quotidien des journalistes nous apprend sur les tensions des discours médiatiques. In: A.-C. Berthoud & M. Burger (éds.), *Repenser le rôle des pratiques langagières dans la constitution des espaces sociaux contemporains*. Bruxelles: De Boeck.
- Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*. Paris: Editions Raisons d'agir.
- Charaudeau, P. (2008). La justification d'une approche interdisciplinaire de l'étude des médias. In: M. Burger (éd.), *L'analyse linguistique des discours médiatiques* (pp. 41-58), Québec: Nota Bene.
- Charaudeau, P. (2005a). *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. Paris-Bruxelles: DeBoeck.
- Charaudeau, P. (2005b). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris: Vuibert.
- Constantin de Chanay, H. & Kerbrat-Orecchioni, C. (2010). Les interruptions dans les débats médiatiques: une stratégie interactionnelle. *Pratiques* 147/148, 83-101.
- Constantin de Chanay, H., Giaufret, A. & Kerbrat-Orecchioni, C. (2011). La gestion interactive des émotions dans la communication politique à la télévision: quand les intervenants perdent leur calme. In: M. Burger, R. Micheli & J. Jacquin (éds.), *La parole politique en confrontation dans les médias. Analyse des discours politico-médiatiques contemporains* (pp. 25-50). Bruxelles: DeBoeck.
- Gonzalez P. & Skuza, K. (2013). Apparition impossible: Emmanuelle Béart et l'affaire des sans-papiers. Une sociologie énonciative de l'espace public. *Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage* 34, 79-100.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel public*. Paris: Fayard.
- Habermas, J. ([1978] 1986). *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris: Payot.

- Hauser, S. & Luginbühl, M. (éds.) (2012). *Contrastive media analysis. Approaches to linguistic and cultural aspects of mass media communication*. Amsterdam: John Benjamins.
- Hutchby I. (2001). Confrontation as a spectacle: the argumentative frame of the Ricki Lake Show. In: A. Tolson (éd.), *Television talk shows* (pp. 173-192). London: Lawrence Erlbaum Associates.
- Hutchby I. (1999). Rhetorical strategies in audience participation debates on radio and TV. *Research on Language and Social Interaction* 32, 3, 243-267.
- Hutchby, I. (1997). Building alignments in public debate: a case study from British TV. *Text* 17, 2, 161-179.
- Hutchby, I. (1996). *Confrontation talk: arguments, asymmetries, and power on talk radio*. Mahwah: N.J., L. Erlbaum Associates.
- Jacquin, J. (2012). *Débattre. Pratiques de l'argumentation et inscription de l'identité dans une perspective textuelle et interactionnelle*. Thèse de doctorat présentée en mai 2012, Lausanne, Université de Lausanne.
- Jost, F. (2001). *La télévision du quotidien*. Paris: Nathan.
- Kauffmann, L. (2008). La société de déférence. Médias, médiations et communication. *Réseaux* 148-149, 2, 79-116.
- Krieg-Planque A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Paris: Armand Colin
- Le Bohec J. (2010). *Dictionnaire du journalisme et des médias*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Livingstone, S. & P. Lunt (1994). *Talk on television. Audience participation and public debates*. London: Routledge.
- Luginbühl, M. (2007). Conversational violence in political TV debates: forms and functions. *Journal of Pragmatics* 39, 1371-1387.
- Maigret, E. & Macé E. (2005). *Penser les média cultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*. Paris: Colin.
- Maingueneau, D. (1999). Analysing self-constituting discourses. *Discourse studies* 1, 2, 175-200.
- Martel, G. (2010). *La performance communicationnelle en contexte médiatique. Mots, les langages du politique*. Lyon: ENS éditions.
- Micheli, R. (2010). *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*. Paris: Editions du Cerf.
- Mondada, L. (2013). Embodied and spatial resources for turn-taking in institutional multi-party interactions: the example of participatory democracy debates. *Journal of Pragmatics* 46, 1, 39-68.
- Mondada L. (2012). Espaces en interaction: espace décrit, espace inscrit, espace interactionnel dans un débat d'urbanisme participatif. *Bulletin Suisse de Linguistique Appliquée* 96, 15-42.
- Mots. Les langages du politique* (2009). Débats pour l'Elysée 89, 1.
- Micheli R. (2010). *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*. Paris: Editions du Cerf.
- Neveu, E. (2009). *Sociologie du journalisme*. Paris: La Découverte.
- Noren, C. (2013). Doing politics or doing media? A linguistic approach to European parliamentary debate. In: K. Fløttum (éd), *Speaking of Europe* (pp. 43-64). Amsterdam: John Benjamins.
- Paillard I. & H. Romeyer (2010). *Les débats publics autour des questions de sciences et de techniques et leur dimension communicationnelle. Les enjeux de l'information et de la communication*. http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux. [25.09.2013]
- Pasquier M. (2011). *La communication publique*. Bruxelles: De Boeck.

- Rabatel, A. (2008). Pour une conception éthique des débats politiques dans les médias. Répondre de, devant, pour, ou les défis de la responsabilité collective. *Questions de communication* 13, 47-69.
- Rouquette, S. (2002). *Vie et mort des débats télévisés. 1958-2000*. Bruxelles: DeBoeck.
- Searle J. R. (2010). *Making the social world. The structure of human civilization*. New-York, Oxford: University Press.
- SSR Idée suisse, Conseil des programmes RTSR, Rapport du 15 janvier 2007. Le débat à la RSR et à la TSR, document pdf, 11 pages.
- Tolson, A. (2001). Talking about talk: the academic debates. In: A. Tolson (éd.), *Television talk shows, London* (pp. 7-30). London: Lawrence Erlbaum Associates.
- Tolson, A. (2006). *Media talk. Spoken Discourse on TV and Radio*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Thompson J. B., D. Pasquier D. & M. Relieu (2000). Transformation de la visibilité. *Réseaux* 2000 18, 100, 187-213.
- Turbide, O. (2011). Discours politique et gestion de la confrontation lors d'un talk show et d'une émission d'affaires publiques. In: M. Burger, J. Jacquin & R. Micheli (éds.), *La parole politique en confrontation dans les médias* (pp.109-128). Bruxelles: DeBoeck.
- Van Dijk, T.A. & R. Wodak (éds.) (2000). *Racism at the top. Parliamentary discourses on ethnic Issues in six European countries*. Klagenfurt: Drava Verlag.
- Vincent, D., O. Turbide & M. Laforest (2008). *La radio X, les médias et les citoyens. Dénigrement et confrontation sociale*. Québec: Nota Bene.
- Wodak R. & V. Koller (2010). Introduction: shifting boundaries and emergent public spheres. In: R. Wodak & V. Koller (éds.), *Handbook of communication in the public sphere* (pp. 1-20). Berlin/New York: Mouton DeGruyter.